



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada

Métrieologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-T321

SEP 24 1984

NOTICE OF TEMPORARY APPROVAL

Company: Eastern Scale Mfg., Inc.,
30 Carnforth Road
TORONTO, Ontario
M4A 2K9

Manufacturer: Eastern Scale Mfg., Inc.

Type of Device: Fully electronic truck scale of the following type, that when interfaced to an approved and compatible digital weight indicator becomes a weighing machine.

(A) A drive over girder type for pit installation.

(B) A drive thru girder low profile type.

AVIS D'APPROBATION TEMPORAIRE

Société: Eastern Scale Mfg., Inc.,
30 Cranforth Road
TORONTO, Ontario
M4A 2K9

Fabricant: Eastern Scale Mfg., Inc.

Appareil: Ponts-bascules routiers entièrement électroniques. Les types énumérés ci-après qui, lorsqu'ils sont reliés à un indicateur pondéral à affichage numérique approuvé et compatible, forment des ensembles de pesage.

(A) Pont-bascule à poutres sous le tablier, destiné à être installé dans une fosse.

(B) Pont-bascule à poutres latérales, de type surbaissé.

<u>MODEL NUMBER</u> <u>No. de modèle</u>	<u>SIZE</u> <u>Dimension</u>	<u>CAPACITY/capacité</u> <u>METRIC TONS/tonnes</u> <u>métriques</u>	<u>SECTIONS</u> <u>Sections</u>	<u>LOAD CELL - CAP.</u> <u>Dynamomètre - cap.</u> <u>lbs.</u>
ESM-10802	10' x 80'	200	4	200 K
ESM-12802	12' x 80'	200	4	200 K

The model numbers for these scales indicate:

ESM - Prefix on all models;

next 2 digits - indicate width 10', 12, or 14'

next 2 or 3 digits - indicate length in feet.

a suffix "DT" indicates it is of the drive thru girder type.

NOTE: These scales are similar to those previously approved on S.WA-892.

Les numéros de modèle des ponts-bascules correspondent aux indicateurs suivantes:

ESM- préfix de tous modèles;

les 2 premiers chiffres indiquent la largeur, soit 10', 12' ou 14';

les 2 ou 3 chiffres suivants indiquent la longueur, en pieds;

les lettres "DT" placées à la fin du numéro de modèle à poutres latérales.

REMARQUE: Les présents ponts-bascules ressemblent aux modèles approuvés en vertu de l'avis S.WA-892.

.../2

Canada

Accessories: Compatible accessories that meet the requirements and perform in accordance with the Weights and Measures Act, Regulations and Specifications may be used.

Description: These scales can consist of 1, 2 or 3 weighbridge spans. The weighbridge consists of steel girders located to correspond with truck wheel widths with reinforcing cross members, (located at the bottom of the girders for "Drive Over" type). The cross members support the deck that can be of reinforced concrete or steel. Check rods are used to prevent excessive lateral and longitudinal movement.

Compression type load cells are used for both versions of these scales. The low profile drive thru version is fitted with a special wind protection cover on each side.

Conditions of Approval:

(1) This approval covers 10 devices only. Each device sold, leased or otherwise disposed of, must be reported to the Chief, Mass Laboratory, Legal Metrology Branch, in Ottawa, by the Manufacturer or distributor.

(2) No device shall be sold, leased or otherwise disposed of, for use in trade, without written disclosure to the purchaser, prior to the sale, that the device has received only temporary approval.

(3) This approval to expire two years from date of issue.

Accessoires: Peuvent être utilisés tous les accessoires compatibles qui satisfont aux exigences de la Loi sur les poids et mesures, du règlement et des spécifications y afférents.

Description: Ces ponts-bascules peuvent comporter 1, 2 ou 3 travées de châssis-récepteur. Le châssis-récepteur est composé de poutres en acier disposées de façon à correspondre à l'empattement des camions et d'entretoises de renfort (placées sous les poutres dans le cas de ponts-bascules à poutres latérales et sur celle-ci dans le cas du type à poutres sous le tablier). Le tablier repose sur les entretoises et peut être en béton armé ou en acier. Des tirants de stabilisation restreignent le déplacement longitudinal et latéral du tablier.

Les deux types de ponts-bascules sont munis de dynamomètres de compression, et des écrans de protection contre le vent sont installés des deux côtés du pont-bascule surbaissé à poutres latérales.

Conditions d'approbation:

(1) La présente approbation ne couvre que 10 appareils. Le fabricant ou le distributeur doit faire part de tout appareil vendu, loué ou cédé de quelque autre façon, au Chef du laboratoire des masses, de la Direction de la Métrologie légale, à Ottawa.

(2) Aucun appareil ne doit être vendu, loué ou aliéné de toute autre façon à des fins commerciales sans que l'acheteur n'ait d'abord été avisé par écrit que l'appareil n'a reçu qu'une approbation provisoire.

(3) Le présent avis expire deux ans après sa date d'émission.

...

- 3 -

Conditions of Approval: Continued

(4) On expiry of this approval only models listed or described having the same nominal capacities and the same nominal physical dimensions and construction as an installation that has been inspected and verified by Weights and Measures, will be considered for full formal approval. After the date of expiry of this Temporary Approval if a model that has not been approved is to be installed, a new application must be submitted, with installation drawings, in order that the Temporary Approval may be reactivated and an inspection arranged.

Reference No.: G6922-E82-15Conditions d'approbation: suite

(4) Dès expiration du présent avis, seuls les modèles dont les capacités et dimensions nominales ainsi que la construction sont identiques à celles d'une installation déjà inspectée et vérifiée par la Division des poids et mesures seront considérés pour approbation officielle entière. Après la date d'expiration de l'approbation provisoire, pour qu'un modèle non approuvé soit installé, une nouvelle demande devra être présentée avec les plans de l'installation afin que l'approbation provisoire puisse être de nouveau en vigueur et qu'une date d'inspection puisse être fixée.

N° de référence: G6922-E82-15

Chief
Legal Metrology Laboratories



W.R. Virtue

Chef
Laboratoires de la Métrologie légale

SEP 24 1984